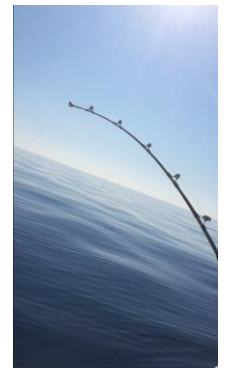




## CHAMPIONNAT DE FRANCE « BIG GAME »

Concours de Pêche Sportive de HAUTE MER NO KILL  
Sous l'égide de la Fédération Française de pêche sportive



### Carry Pêche Sportive

Espace Nautique Roger Grange  
Esplanade Vayssière 13620 CARRY LE ROUET  
Courriel : carry.peche.sportive@free.fr

#### Contacts :

Bernard MARIN (vice-président) Tél. : 06 20 43 30 00  
Gérard JULIEN (Président) Tél. : 06 72 72 96 82



## « Championnat de France 2019 » Dossier technique

### Concours de pêche Sportive en Haute Mer No Kil A : CARRY-LE-ROUET du :19 au 24 Août 2019

#### Informations sur la manifestation.

La F.F.P.S (Fédération Française de pêcheurs Sportifs) a confié à notre association :

« Carry Pêche Sportive » le soin d'organiser « le Championnat de France de pêche au tout gros 80 livres », dans notre ville de Carry le Rouet du 19 août au 24 Août 2019.

La compétition est inscrite au calendrier fédéral, est réservée aux licenciés de la F.F.P.S et son déroulement se fait sous l'égide de la fédération Française de Pêche Sportive ; avec la participation de la ville de CARRY LE ROUET.

Cet événement sera couvert par les médias, presse écrite et revues spécialisées.

A travers ce dossier nous voulons informer, communiquer et rassurer toutes les personnes qui s'engagent avec nous dans cette manifestation.

Elles retrouveront dans ce document toutes les informations liées à cet événement.

#### Animations

Tous les soirs comptabilisation des prises.

#### Partenaires

La Mairie de CARRY LE ROUET, Le Conseil Général, La Fédération Française de Pêche Sportive.  
Les Affaires Maritimes, Le Sauvetage en Mer.  
La Société Nautique de CARRY LE ROUET.

#### Couverture médiatique

La Provence, La Marseillaise, Radio France Provence, Radio Maritima, Pêche en Mer.

## Programme de la manifestation

- **Festivités et lieux d'accueil** (en ville Espace Fernandel et Esplanade du port).
- **Lundi 19 août**  
14 h : Réception des bateaux panne d'accueil.  
A partir de 14 h : Contrôle des bateaux et matériels de pêche par les arbitres.  
18 h : Briefing des capitaines.  
19 h : Apéritif inaugural sur Esplanade Roger Grange.
- **Mardi 20 août** [1er jour Championnat de France].  
6 h : Café, viennoiserie, distribution du pain, eau et sardines.  
Départ libre,  
• 8 h ; Mise à l'eau des lignes (pêche au mouillage avec possibilité de 3 déplacements. Obligation d'annoncer le déplacement.  
17 h : Levée des lignes.  
18 h : Comptabilisation des prises.  
19 h : Apéritif.
- **Mercredi 21 août** [2<sup>ème</sup> jour du Championnat de France]  
6 h : Café, viennoiserie, distribution du pain et sardines.  
Départ libre.  
• 8 h : Mise à l'eau des lignes (pêche au mouillage avec possibilité de 3 déplacements. Obligation d'annoncer le déplacement.  
17 h : Levée des lignes.  
18 h : Comptabilisation des prises.  
19 h : Apéritif dinatoire.
- **Jeudi 22 août** [3<sup>ème</sup> jour du Championnat de France].  
6 h : Café, viennoiserie, distribution du pain-et sardines.  
Départ libre,  
8 h : Mise à l'eau des lignes (pêche au mouillage avec possibilité de 3 déplacements. Obligation d'annoncer le déplacement.  
17 h : Levée des lignes.  
18 h : Comptabilisation des prises.  
19 h ; Apéritif.

### Journées de rattrapage si mauvaise météo

- **Vendredi 23 Aout 2019**  
*19 h : Remise des prix*  
*20 h : Apéritif et soirée de gala*

#### **Programme Journée de rattrapage**

*6 h : Café, distribution du pain, sardines.*

*Départ libre.*

*8 h : Mise à l'eau des lignes (pêche au mouillage avec possibilité de 3 déplacements.*

*Obligation d'annoncer le déplacement.*

*15 h. : Levée des lignes.*

## Intendance et Moyens matériels

- **Emplacements portuaires panne d'accueil (participants au concours).**  
*Pendant toute la durée du concours du 19 août 2019 au 24 Août 2019 sur la panne d'accueil.*
  - ✓ 25 places pour les concurrents.
    - Demande faite auprès M. Jean Montagnac, président du conseil de territoire Marseille Provence, vice-président de la Métropole AIX Marseille Provence.
  - ✓ 25 places de parking pour les concurrents côté quai EST.
  - ✓ Aire de carénage de 18 à 20h, avec accord du fermier Guy DELAHAYE.
- **Moyens Matériels demandés à la mairie de Carry le Rouet**  
***Pendant toute la durée du concours du 19 au 24 Août 2019, quai Est (Esplanade Roger Grange) :***
  - ✓ Barrières pour sécuriser, contrôler l'accès et délimiter l'aire de la pesée.
  - ✓ 3 tables.
  - ✓ 3 Containers Poubelle.
  - ✓ Avoir accès l'esplanade (Parking) face à l'Espace R. Grange.
  - ✓ Avoir accès à l'espace R. Grange et utiliser les deux salles de réunion.
  - ✓ Installer le camion « Podium » de la municipalité sur l'aire de carénage.
  - ✓ Avoir alimentation électrique 30 A.
  - ✓ 1 Agent de sécurité le lundi 19 août au 24 Août 2019 de 18 h à 20 heures pour sécuriser l'accès aux non participants au concours.
  - ✓ 10 Tentes***Pour la Soirée de Gala le vendredi 25 Août Esplanade du port :***
  - ✓ Le comité d'organisation demande 1 agents de sécurité de 18h30 à 22 heures.
  - ✓ 200 Chaises.
  - ✓ 35 Tables.
- **Moyens Matériels demandés à la Fédération Française Sportive**
  - ✓ Disposer du testeur de fil.
  - ✓ Une balance de pesée.
  - ✓ Supports publicitaires.
- **Moyens Matériels demandés à Carry Pêche Sportive (intermédiaires et sponsors).**
  - ✓ Couverture médiatique du concours (Images et Vidéo...).
  - ✓ Supports publicitaires.

## Participations et Organisation du Concours

- **Comité d'organisation**

- ✓ Jury : 2 membres du bureau CPS et un arbitre fédéral.
- ✓ Un Bateau de contrôle et un de sécurité.
- ✓ Arbitres fédéraux : oui.
- ✓ Compétition : Championnat de France Tout gros 80 livres.
- ✓ Durée de la compétition : 5 jours dont 3 de pêche.
- ✓ Engagements (**Bateaux**) : 25
- ✓ Composition des équipes : 1 capitaine, 2 à 3 pêcheurs.
- ✓ Réception et contrôle des bateaux lors de l'inscription le jour de l'accueil.
- ✓ Radio : Canal **à définir au briefing**.
- ✓ Bateau : distance entre chaque bateau 0,5 mile.
- ✓ Appâts : 40 kg de sardines par jour par bateaux.
- ✓ Zone de pêche : Sud de Beau duc, Sud du phare de Faraman, sud Gignac.
- ✓ Ci-joint les coordonnées géographiques de la zone de pêche.
- ✓ Mode de pêche : broumé no kil.
- ✓ Temps de pêche : de 8 heures à 17 heures.
- ✓ Poissons classés : selon règlement fédéral.
- ✓ Comptabilisation : de 18h à 20h.
- ✓ Classement résultats : règlement FFPS, classement FIPS.

- **Les Inscriptions**

- ✓ Engagements : 25 Bateaux.
- ✓ Composition des équipes : 1 capitaine, 2 à 3 pêcheurs.
- ✓ Demande de pré-inscription auprès des clubs.

- **Le montant de l'inscription comprend :**

- ✓ Les apéritifs du soir, un sac de bienvenue, un tee-shirt par personne embarquée, une triplette de vin , un pack d'eau, le café du matin, viennoiserie et 3 baguettes de pain par bateau jour.
- ✓ Lots pour les 3 premiers bateaux de la compétition.
- ✓ Plus le vase de Sèvres pour le premier.
- ✓ Un lot sera remis à chaque équipage participant, présent lors de la remise des prix.
- ✓ Un emplacement sur panne d'accueil réservé à chaque bateau de pêche.
- ✓ Le nombre de personnes embarquées est de 3 licenciés (mini) et de 4 maxi.

**Réclamations pêcheur :**

Toute réclamation ne sera acceptée qu'accompagnée d'un chèque de caution de 200 euros.